

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE SAINT-PIERRE

# Brigitte Mania de retour à la barre

Brigitte Mania, l'escroc en jupons et en série sévissant sur l'île depuis 2001, fait son retour à la barre du tribunal correctionnel de Saint-Pierre cet après-midi, à 14 heures. Elle y sera jugée pour de nouveaux faits d'escroquerie, d'abus de confiance, d'usage de chèques falsifiés, tous commis en juillet et en août 2006.

La dernière condamnation de Brigitte Mania, actuellement détenue à la maison d'arrêt de Saint-Denis, date du 12 octobre 2006, en ce même tribunal correctionnel de Saint-Pierre. Celle que l'on nommait alors l'escroc en jupons éco-pait de six ans de prison ferme pour de multiples escroqueries. Selon le président du tribunal, un même mode opératoire est employé à chaque

fois : « toucher la corde sensible. » En appel, le 25 janvier de cette année, la peine avait été réduite : cinq ans dont deux avec sursis.

Mais l'arnaque, c'est son mode de vie. Brigitte Mania a déjà été condamnée à 29 reprises pour des faits similaires, remontant pour certains jusqu'à 1983 et s'étalant géographiquement de Metz à Carcassonne, en passant par Nantes et donc la Réunion.

Cet après-midi, comme à chacun des procès de cette experte de l'abus de confiance, mythomane s'en prenant aux plus crédules souvent dans le besoin et pourtant prêt à l'aider, les bancs du public devraient être garnis de ses victimes.

SB



Brigitte Mania lors de son procès au tribunal correctionnel de Saint-Pierre le 12 octobre 2006.

## GRAND-BOIS

### Un homme tire en l'air

Jean-Jacques Valliamée comparaitra ce matin devant le tribunal correctionnel de Saint-Pierre dans le cadre de la comparution immédiate, pour avoir mardi soir tiré en l'air avec une carabine.

C'est vers 23 heures que plusieurs détonations retentissent dans la rue, avant que l'homme, jugé paranoïaque par un

médecin et en proie à plusieurs conflits de voisinage à propos de problèmes de terrain, ne rentre chez lui.

C'est à son domicile que les gendarmes l'interpellent peu après. Face à l'émotion suscitée par ce geste dans le quartier, et la dangerosité de l'individu envers ses voisins, le parquet a donc décidé d'agir au plus vite.

### Vite dit

■ **Fermeture de nuit de la RD5, à Saint-Paul.** Afin de procéder à des essais de fonctionnement de l'ouvrage d'art Bartardeau, la circulation est interdite sur la RD5 à compter d'aujourd'hui et jusqu'à demain entre le PR 0 + 70 et 0 + 120 de nuit entre 21 h et 5 h du matin. Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules. Elle s'effectuera par la Chaussée Royale, la RD6 route de Plateau Caillou, le Chemin du Tour des Roches et le radier du Bernica.

■ **Saint-Pierre : station de surveillance de l'air.** Une station de surveillance de l'air a été installée hier à l'école primaire Martin-Luther-King de la Ravine-Blanche. L'opération, menée par l'observatoire réunionnais de l'air (Ora) et la Civis, vise à surveiller la présence de six polluants : dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone, monoxyde de carbone, fines particules en suspension et benzène. Deux autres

stations de surveillance sont installées à Saint-Pierre : dans la crèche Isautier en centre-ville et à l'église de la Ligne-Paradis.

■ **Saint-Louis : assemblée générale des établissements du Sud.** La mobilisation se poursuit en faveur des personnels précaires qui vont perdre leur emploi prochainement. Aujourd'hui à 10 h 30, les établissements du Sud seront en assemblée générale à l'amphithéâtre du lycée Antoine-Roussin, à Roches-Maigres, Saint-Louis. Parents d'élèves, enseignants et non enseignants sont invités à venir nombreux.

■ **Des places à l'école des vacances.** L'association école des vacances, qui organise des séjours pour enfants et adolescents, propose pour les vacances scolaires à venir deux voyages à l'île Maurice et à la neige dans les Alpes de Haute-Provence. Renseignements au 0262 59 60 19.

### Vite dit

